

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

20 crédits	25.0 h + 40.0 h	Q2
------------	-----------------	----

Enseignants	Hallet Bernard ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le stage consiste en un séjour de 3 ou 4 mois dans un laboratoire de recherche localisé de préférence à l'extérieur de l'UCL et si possible à l'étranger. Il fait l'objet d'un travail de recherche original s'inscrivant dans les activités scientifiques de l'institution/organisation d'accueil.
Acquis d'apprentissage	<p>Le stage de spécialisation à la recherche a pour objectif de préparer l'étudiant au métier de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche original s'inscrivant dans le programme des activités scientifiques de l'institution / organisation d'accueil. Il lui permettra d'enrichir ses connaissances, de parfaire sa formation à la démarche expérimentale, aux technologies et à la communication scientifique écrite et orale, en exerçant les compétences acquises au cours du Master dans un environnement nouveau et porteur. Plus spécifiquement, les compétences que le stagiaire sera appelé à développer ou améliorer sont :</p> <p>1 o Compréhension des objectifs à court et long terme d'un projet scientifique, o Recherche bibliographique sur le sujet du projet de recherche, o Adaptation rapide à l'environnement scientifique et technique, o Autonomie de gestion des tâches au quotidien, o Contribution à l'établissement des expériences de laboratoire, o Esprit critique vis-à-vis des résultats, des techniques appliquées, o Curiosité scientifique, o Communication aisée (résultats, problèmes rencontrés, participation active aux discussions de l'entité d'accueil,), o Rédaction des rapports scientifiques.</p> <p>----- <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Le stage fait l'objet d'une évaluation en deux temps. A mi-parcours, l'étudiant rédige un court rapport d'avancement et reçoit une évaluation de la part de son maître de stage. Celle-ci a une valeur indicative (et non certificative) afin d'informer l'étudiant sur la manière dont il est perçu, ainsi que son travail. A la fin du stage, l'étudiant rédige un rapport détaillé de ses activités qu'il présente oralement à son retour. Le rapport écrit et la présentation orale sont évalués par un jury prédéfini. Le maître de stage donne en outre une appréciation globale de l'étudiant et de son travail.
Contenu	Les objectifs, les conditions et l'organisation pratique du stage et de son évaluation font l'objet d'un vade-mecum détaillé mis à la disposition des étudiants et des maîtres de stage. Une copie du vade-mecum se trouve sur le site internet de la Faculté des Sciences de l'UCL
Autres infos	Préalable : Avoir effectué son mémoire de maîtrise. Support: Vade-mecum du stage de recherche Encadrement: La cellule de stage à l'UCL est composée <ul style="list-style-type: none"> • du Directeur des stages (responsable académique) • de la Coordinatrice administrative des stages internationaux auprès de la Faculté des Sciences L'encadrement du stagiaire est assuré par un Maître de stages désigné par l'institution/organisation d'accueil.
Faculté ou entité en charge:	BIOL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire	BBMC2M	20		